

François SAUVADET

Député de Côte-d'Or
Vice-Président de la Commission des
Affaires Economiques
de l'Environnement et du Territoire

Vitteaux, le 5 octobre 2004

Monsieur Jean-Claude GOMEZ
Secrétaire Départemental
CGT Trésor
1 bis, place de la Banque
21042 DIJON Cedex

Monsieur le Secrétaire Départemental,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la fusion des trésoreries de Baigneux-les-Juifs et de Venarey-les-Laumes et je vous en remercie.

Je suis bien conscient de l'inquiétude des habitants des communes rurales devant la disparition progressive des services publics de proximité qui les condamne à effectuer de longs trajets pour pouvoir effectuer des démarches administratives et dissuade les familles de s'implanter dans ces communes dépourvues de tout service public.

Seule une volonté politique clairement affirmée peut éviter l'accélération de ce processus et nous avons donc déposé un amendement, lors de la réunion le 29 septembre dernier de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale dont je suis vice-président, sur le projet de loi relatif au développement des territoires ruraux, proposant la mise en place, jusqu'en 2007, d'un nouveau moratoire de fermeture des services publics en milieu rural.

Croyez bien que je ne manquerai pas d'être très vigilant sur ce point lors de la discussion en séance de ce texte dont je suis le porte-parole pour le Groupe UDF.

En outre, je suis intervenu auprès de Mme le Trésorier Payeur Général et je ne manquerai pas de vous communiquer la réponse que j'obtiendrai.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Départemental, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François SAUVADET